

# LA SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE D'IMIDER (SMI) AU MAROC : ACCUMULATION DE RICHESSES & DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



Imider, vue générale



La mine, vue aérienne



Agraw, l'assemblée des habitants de Imider

*Par Mr Brahim FOUGUIG-Maroc, Professeur en sciences économiques et gestion à la faculté de Sciences Juridiques économiques et Sociales - Fés Maroc*

Septembre 2013



La Société Métallurgique d'Imider est une exploitation minière qui extrait, traite et valorise le minerai d'argent dans une région désertique du Sud-Est du Maroc dans une localité appelée : IMIDER. Elle s'est appropriée cette ressource naturelle – bien commun – des habitants de la commune. Les ayants droits contestent cette appropriation et parlent de spoliation des terres de leurs ancêtres. Le mode de gestion et d'exploitation de la mine enrichit les propriétaires de la société (actionnaires) mais affecte la communauté paysanne d'une région et contamine le territoire d'implantation.

Consciente de cette réalité, la population de la commune d'Imider a mené un combat pacifique très dur et inégal. Leurs luttes, sit-in, manifestations, emprisonnement et répression ont fait l'objet de l'actualité nationale et internationale depuis environ deux ans. Convaincu qu'à tout problème il y a une solution, ce cas mérite d'être étudié, d'être présenté aux rencontres de Guérande<sup>1</sup> et d'y être débattu.

Cette étude se focalisera sur trois grands problèmes, objet du conflit et se penchera sur les enseignements à tirer pour trouver une issue au conflit qui a duré plus de 26 ans.

Le premier point traitera la question de la privatisation du territoire d'une communauté tribale. Les habitants parlent à ce sujet de spoliation de la terre de leurs ancêtres.

Le deuxième point analysera la stratégie d'accumulation des richesses de la SMI et montrera que son importante capacité financière peut contribuer favorablement à solutionner les problèmes posés. Cette stratégie et le mode d'exploitation et de gestion appliquée sont également contestés par la population.

Le troisième point présentera les conséquences nocives de ce type d'exploitation sur le territoire et sur la population.

Au terme de cette analyse, se pose la question de comment défendre et gérer ce bien commun. Le quatrième point présentera certaines idées qui doivent être enrichies sur le mode d'exploitation et de gestion alternative et partenariale dont l'objectif est le développement durable des hommes et du territoire.

## **I. La SMI : Privatisation du territoire d'une communauté tribale**

Avant le protectorat français et le scellage de son alliance avec le Makhzen contre les tribus marocaines, notamment de montagne, la terre, l'eau, le pâturage, les forêts etc. appartenaient effectivement à la communauté tribale. Ces ressources constituaient des biens communs gérés par les institutions locales reconnues et respectées sans conteste par tous les membres composant ce groupement (Tribu). La gestion économique et la gouvernance politique du territoire sont soumises obligatoirement aux règles bien connues du droit coutumier appelé en Tamazight : « izerf ».

Mais, la force militaire et la violence des lois du protectorat et de ses alliés ont depuis 1912, au nom de la modernisation et du progrès, œuvré à :

- la destruction des institutions tribales ;
- l'abolition du droit coutumier (izerf) ;
- l'expropriation des terres et leur transformation en terres de domaine et en propriété privée ;

---

<sup>1</sup>

Le thème retenu par l'Université Internationale Terre Citoyenne « Défendons et gérons nos biens communs. Territoires, Ressources, Communautés » constitue un excellent cadre de réflexion et de débat pour solutionner ce genre de problème.

- la mise sous tutelle de l'administration des affaires indigènes d'abord et du ministère de l'intérieur par la suite des « terres de tribu » appelées à tort « terres collectives » ...etc.

Ce processus, enclenché en 1912, a touché également le territoire et les ressources souterraines des régions semi-désertiques. Tous les territoires regorgeant de produits miniers ont fait l'objet d'expropriation pure et simple sans négociation préalable avec les anciens propriétaires : la communauté tribale. Le Dahir<sup>2</sup> du 16 Avril 1951 dans son article 5 stipule que « les mines sont propriété domaniale »<sup>3</sup>.

La mine d'Imider comme toutes les mines du Maroc deviennent, ainsi, propriété de l'Etat. Le territoire d'implantation de la mine d'Imider, a subi le même sort. Il appartient à la Tribu des Aït Atta<sup>4</sup> et était géré selon la rationalité du mode de production et de management communautaires. La production de l'argent et la commercialisation des produits argentifères avaient fait la prospérité de la région de Tinghir et des régions environnantes. Cette activité minière ancienne impacte encore jusqu'à nos jours les traditions de travail dans la région réputée pour son savoir-faire traditionnel de travail d'argent et d'orfèvrerie<sup>5</sup>. Il est soumis lui aussi aux lois et règles imposées par le protectorat et qui sont reconduites par la suite par l'Etat de l'indépendance.

En 1962, les analyses réalisées par les experts du Bureau des Recherche et des Participations Minières (BRPM) ont révélé l'importance du gisement d'Imider et la qualité du minerai d'argent. En 1969, le Bureau de Recherche et Participation Minière (BRPM)<sup>6</sup> a créé la Société Métallurgique d'Imiter (SMI)<sup>7</sup> pour l'exploitation et la valorisation des haldes argentifères dans une usine de traitement hydro-thermo-métallurgique à base de cyanure<sup>8</sup>.

Les opportunités offertes par l'intense effort de recherche/développement et d'investissements ont ouvert des perspectives d'avenir pour les responsables publics et ont attisé les convoitises des capitaux privés. Les aménagements réalisés et l'acquisition des équipements conjugués aux découvertes de nouvelles réserves, notamment la découverte du gisement d'Imider II, ont abouti à

---

2

Décret royal au Maroc

3

Maroc, règlement minier, Dahir du 16 Avril 1951 p.1.

4

Les 7 villages de cette commune : Ait-Mhend, Ait-Ali, Ait-Brahim, Anou N Izem, Izoumken, Taboulkhirt et Ikis relèvent tous de la grande confédération des Aït Atta.

5

Selon Mohamed Bouras : « Le maintien dans la région d'une forte tradition locale de travail de l'argent et d'orfèvrerie renforçait encore l'hypothèse d'une activité minière ancienne vouée à l'argent » P 1, Mémoire de fin d'étude in <http://tinghir.ma/dossiers/SOCIETE%20IMITER.pdf>

6

BRPM est un établissement public.

7

En 1969, date de création de la SMI, l'ONA a contribué en tant qu'actionnaire à hauteur de 31%. En 1970, la gestion est confiée totalement à l'ONA.

8

Voir Mémoire de fin d'étude de Mohamed Bouras : <http://tinghir.ma/dossiers/SOCIETE%20IMITER.pdf>.

un allongement de la durée de vie de l'exploitation de la mine et à la croissance de sa capacité de production (200 TM en moyenne par an depuis 1995). La SMI a assuré une stabilité et une régularité de sa production pour au moins une douzaine d'années.

Ces encourageants résultats ont suscité les intérêts des capitaux privés. La décision de privatiser la SMI est prise. Le BRPM, organisme public, transfère la propriété de la SMI au groupe minier privé : MANAGEM.

Cette privatisation s'est effectuée en trois étapes et s'est étalée sur trois années.

En 1996, Managem<sup>9</sup> - holding minier du groupe ONA<sup>10</sup> - a acheté 36% du capital de la SMI détenu par le BRPM. La part de Managem passe ainsi de 31% à 67%.

En 1997, le BRPM a introduit en bourse par cession au public de 20% du capital détenu. MANAGEM a exercé son option d'achat et acquiert 13% de la SMI faisant augmenter sa participation à 80%.

En 1998, par l'acquisition par Managem du gisement d'Igoudrane auprès de la BRPM, la privatisation de la mine est achevée. La SMI qui était une société détenue à proportion de 69% par un établissement public (le BRPM) est devenue une société de MANAGEM<sup>11</sup>.

**En 2012, la part de MANAGEM dans le capital social de la SMI est de 80,25%<sup>12</sup>.**

Par ce processus, le territoire de la mine qui était une propriété de la tribu est passé :

- dans une première étape aux mains de l'Etat (propriété domaniale) par le biais du Dahir du 16/04/1951 et devenu principalement propriété d'un établissement public : le BRPM ;
- Et dans une deuxième étape l'établissement public (BRPM) a transféré, par la vente des actions, le droit de propriété à un groupe privé (MANAGEM).

Par ces tours de passe-passe juridiques, les ayants droits ont été évincés de la propriété de l'espace d'implantation de la mine et de la contribution à la gestion de l'exploitation de l'argent située dans leur territoire commun. Ils contestent, jusqu'à ce jour, cette expropriation et parlent de spoliation des terres de leurs ancêtres. La mine d'argent, une richesse naturelle, est un bien commun dont la privatisation est contestée.

Ecarté de leur territoire, les ayants droits ne contribuent pas au mode de gestion et d'exploitation de la mine. Les objectifs des détenteurs de capitaux est toujours la même : accumulation des richesses par le biais de l'accroissement des profits. Ils ne soucient pas des conséquences de cette rationalité sur le territoire et les habitants. Ce mode de production et de management appliqué est également refusé par la communauté d'Imider.

---

9

L'exploitation minière, qui constitue l'un des métiers historiques d'ONA, a été confiée dès 1996 à sa filiale MANAGEM. La principale activité de MANAGEM consiste à extraire, concentrer et commercialiser des métaux de base (cuivre, zinc et plomb), des métaux précieux (or et argent), des métaux spéciaux (cobalt) et des substances utiles (fluorine). Rapport annuel de Managem 2004.

10

ONA : Omnium Nord-Africain.

11

Mohamed BOURAS, « En 1996, la SMI est privatisée. Managem, holding minier du groupe ONA rachète 36,07% du capital. En 1997, le holding minier porte sa participation de 67% à 80% du capital en exerçant son option d'achat » P 2.

12

<sup>1</sup> Rapport Annuel de MANAGEM 2012, P 8.

## **II. La SMI : Stratégie d'accumulation des richesses par l'amélioration des performances économiques et financières**

La stratégie poursuivie par la SMI, surtout depuis sa privatisation, vise :

- La pérennisation de l'exploitation minière ;
- L'accroissement de la capacité de production ;
- Et l'amélioration des performances économiques et financières de la mine.

### **1. La pérennisation de l'exploitation minière et l'accroissement de la capacité de production**

Pour le cas des exploitations minières, les ressources en réserves et la durée de vie sont deux indicateurs économiques importants. En effet, la mine exploite des ressources non renouvelables. Leur épuisement engendre automatiquement l'arrêt de la production et par conséquent la fin du projet. Aussi, les dirigeants, les actionnaires et les chercheurs (notamment les géologues) accordent une importance primordiale à la recherche et à l'exploration pour découvrir de nouvelles réserves et allonger la durée de vie de l'exploitation. Ce qui permet la stabilité de l'exploitation, la continuité de la production et l'accroissement de la capacité de production.

Les efforts d'exploration et de recherche géologique entrepris ont abouti à des niveaux record de découverte de nouvelles réserves d'argent.

Les recherches ont permis, en 2001, l'amélioration de la qualité des réserves et la découverte de 750 tonnes d'argent métal qui porte les réserves d'Imider à un niveau de 3 723 tonnes métal. Ce résultat positif concernant les ressources et réserves d'Imider ont été consolidés par un effort soutenu de préparation géologique, d'exploration et de recherche qui ont abouti à d'autres découvertes aussi importantes. Ces découvertes sont pratiquement devenues annuelles depuis 2005. Elles dépassent les extractions réalisées<sup>13</sup>.

#### **Graphes n°1 : Croissance global des réserves argent en TM**

Source : Graphe réalisé par nos soins à partir du Tableau n°1 (annexe 1).

Ainsi, au lieu de tendre vers l'épuisement, le total global des réserves poursuit sa croissance d'années en années. Il est passé de 2948 TM en 2004 à 4538 TM en 2012, soit une progression annuelle moyenne de 5,54% pendant huit années.

Les nouvelles découvertes des ressources réserves ont encouragé les décideurs de la mine de réaliser des investissements importants pour accroître la capacité de production.

Depuis 1983, des plans d'extension importants ont transformé l'outil de production de la mine et fait croître la capacité de production. Celle-ci est passée de 40 TM au début de l'exploitation en 1987 à 300 TM actuellement<sup>14</sup>. La capacité de production s'est multipliée par 7,5 fois en l'espace de 26 ans.

La progression des réserves améliore la durée de vie de la mine. Mais, la hausse de la capacité de production la réduit. Les deux grandeurs agissent en sens inverse<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup>

<sup>14</sup> Voir Détail à l'annexe n°1.

<sup>15</sup>

" Voir Annexe 2.

<sup>15</sup>

La durée de vie de la SMI a cru de façon très satisfaisante. En 2003, la durée de vie de l'exploitation de l'argent de la SMI a été estimée par les rédacteurs du rapport de cette année à 14 ans<sup>16</sup>. Cela signifie qu'en l'absence de toute découverte, la mine arrêterait ces travaux en 2017. Les nouvelles découvertes de ressources réserves sont considérables et de très bonnes qualités. Malgré l'amélioration de la capacité de production, elles ont permis d'allonger la durée de vie de la mine et de pérenniser son exploitation jusqu'au moins 2028. Les efforts de recherche continuent, l'avenir peut nous surprendre par la découverte de nouvelles ressources réserves encore plus importantes.

Graphique n°2 : Evolution de la durée de vie de la SMI en nombres d'années d'exploitation

Source : Réalisé par nos soins sur la base de données du Tableau n°3 (Annexe n°3)

La baisse de la durée de vie en 2012 est imputable d'après les rédacteurs du rapport à l'augmentation de la capacité de production. Celle-ci augmentera à 300 TM par an au lieu de 230 TM suite aux investissements d'extension réalisés depuis 2009 qui commenceront à donner leurs fruits à compter de l'année 2013.

Au niveau de ces indicateurs économiques, la SMI a assuré un accroissement de sa richesse pour au moins 16 années à venir ; sinon encore plus. La croissance de la capacité de production annuelle à 300 TM d'argent pur à 99,5% pour une longue durée lui permettrait de réaliser des résultats financiers très satisfaisants.

## **2. L'amélioration des performances économiques et financières**

Les performances économiques et financières des entreprises sont mesurées par plusieurs indicateurs, notamment : la production, le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat net, etc.

### **2.1. La montée de la production**

L'activité minière de la SMI est influencée au niveau de la sphère de la production par les facteurs suivants :

- Les teneurs des structures minéralisées (l'amincissement des sections des tailles en exploitation peut réduire les tonnages exploités et les teneurs de ces tonnages) ;
- La tenue du terrain d'exploitation (travaux de soutènement peuvent ralentir le cycle de production) ;
- La sous-traitance (qui peut, certaines années, être défailtantes et impacter négativement le cycle de production) ;
- Le climat social interne (conflits sociaux avec les employés et travailleurs) ;
- Les perturbations sociétales (conflits sociaux avec les populations riveraines de la mine).

---

La durée de vie d'une mine est mesurée par le rapport du total global des réserves et par la moyenne de l'extraction annuelle du minerai liée d'une part à la capacité de production et d'autre part aux perspectives de commercialisation. La capacité de production est en progression suite aux extensions et modernisation des usines. Mais aussi, le total global réserves issues des découvertes de nouveaux filons a enregistré une forte croissance. Les deux indicateurs interviennent dans la détermination de la durée de vie de la SMI. Le premier dans le sens de la baisse et le second dans le sens de la hausse.

<sup>16</sup>

" Voir P17 du rapport annuel MANAGEM 2003.

Ces différents facteurs sont, généralement évoqués par les responsables de la mine pour expliquer les problèmes de la réduction du niveau de la production de la SMI.

La courbe d'évolution de la production d'argent de la SMI enregistre une tendance haussière. Elle est passée entre 2003 et 2010 de 153,9 TM à 243,1 TM, inscrivant ainsi, pour 7 années successives, une progression annuelle moyenne de 6,75%. La croissance de l'activité de production pourrait être plus forte si les responsables de la SMI avaient su gérer certains facteurs de risque, notamment les conflits sociaux avec leurs employés et le conflit sociétal qui les oppose aux populations de la région.

### Graphes n°3 : Evolution de la production d'argent de la SMI en TM

Source : établi par l'auteur à partir des données du tableau n°4 (Voir annexe 4)

En 2003, la baisse de la production de 30% par rapport à 2002 est imputable aux teneurs et du tonnage exploités suite à l'amincissement des sections des tailles, à la mauvaise tenue de terrain et également au climat social difficile (conflit avec les teneurs). Les améliorations de la production des années 2004 à 2006 sont surtout dues au climat social, à l'augmentation du tonnage exploité et à la hausse des teneurs.

La baisse de la production d'argent en 2007 s'explique par la défaillance de la sous-traitance et des problèmes sociaux avec le personnel.

Entre 2007 à 2010, l'activité de production du minerai argent a inscrit une forte montée. Le niveau de production s'est accru en quatre ans à un taux de 13% par an en moyenne. Trois facteurs sont à l'origine de cette montée. L'apaisement des conflits avec le personnel, l'amélioration du rythme de tonnage traité due principalement à l'augmentation du rythme d'extraction d'une part et à la progression des teneurs<sup>17</sup> sont les causes de cette croissance notable de la production.

Mais les années 2011 et 2012 sont des années de forte baisse de la production. Ces ralentissements enregistrés dans le programme de production de la SMI proviennent des perturbations opérationnelles au niveau du site liées aux difficultés d'approvisionnement en eau de l'usine à cause du conflit social avec les populations riveraines<sup>18</sup>.

Selon les responsables, la SMI a perdu, durant ces deux années, en terme d'activité de production un montant d'environ 130 TM par rapport au niveau de production de l'année 2010 (57 TM en 2011 & 73 TM en 2012). Les dirigeants de la mine n'ont pas inclus, dans cette estimation de la perte, la dynamique de la phase qui se caractérise par une tendance à la hausse de la production.

Sans ce conflit sociétal, la production de la SMI aurait enregistré certainement des gains plus importants que ceux affichés en 2010. Si on retient le taux de croissance annuel moyen des cinq dernières années d'avant 2011 qui se situe en moyenne annuelle à environ 6,92%, la production serait de 260 TM en 2011 & de 278 en 2012. La SMI, d'après ce raisonnement, aurait perdu à cause de ce conflit en deux années l'équivalent de 181,6 TM<sup>19</sup>.

- 2 années de revendications de la population de la région  
- Perte en 2 ans estimée à :  
**181,6 TM**

<sup>17</sup>

<sup>18</sup> L'amélioration des teneurs en 2009 et 2010 relativement de 2% et 14,4%. Voir Rapports annuels de MANAGEM des années 2009 et 2010.

<sup>19</sup>

Les causes du conflit qui a opposé la population de la région aux dirigeants de la mine seront expliquées par la suite.

<sup>19</sup>

<sup>19</sup> " Selon notre estimation.



## 2.2. Evolution du Chiffre d’Affaire

La commercialisation du métal précieux argent ne pose pas de problème particulier pour deux raisons principales. La première est liée à la très bonne qualité des lingots d’argents produits. En effet, les lingots d’argent de 10 kg produits et vendus sont d’une pureté de 99,5%. La deuxième raison est relative aux contrats annuels renouvelables signés d’avance par la SMI et ses deux principaux clients qui se portent acquéreurs de près de 99% de la production. Ces clients sont, pour la plupart, des affineurs suisses et français<sup>20</sup>. Ainsi la SMI réalise 99,5% des ventes du minerai à l’export. Elle ne réserve au marché national qu’une infime partie de 0,5% des ventes annuelles.

Le montant des ventes ou le chiffre d’affaire réalisé est, ainsi, liée au volume de la production demandé par les clients, au prix moyen de vente (soumis aux fluctuations du cours international de l’argent) et à la parité \$/DH(dirhams). Ce sont ces trois paramètres de marché qui déterminent l’importance du chiffre d’affaire annuel de la société.

Le chiffre d’affaire de la SMI s’est établi, en 2012, à **1035,8** MDH. Son évolution n’est pas régulière. Elle est passée par deux phases. Une phase de décroissance qui coïncide avec le début de la décennie 2000 et une phase de croissance très forte qui intervient depuis le milieu de cette décennie.

Graphes n°4 : Evolution du Chiffre d’affaire de la SMI entre 2000 et 2012 en Millions DH

Source : **Phase de régression** partir des données du Tableau n°5 (voir annexe 5)

La phase de régression du CA Annuel moyen : **382 MDH** est établie sur la période allant de 2000 à 2004. Le Chiffre d’affaire de la SMI a subi une baisse. Le recul de cette période se chiffre à un taux de régression annuel moyen de -13,3%. Les raisons de ces régressions successives, durant cette période, sont imputées aux reculs du volume des ventes conséquences de la teneur exploitée, à la diminution du prix de vente et à la baisse de la parité du dollar. Il est remarquable de noter que le chiffre d’affaire annuel moyen des cinq années dites maigres est consistant. Il monte à plus de **382** MDH.

La phase de croissance a commencé en 2005 et s’est étendue jusqu’en 2012, exception faite du retrait du chiffre d’affaires de 2007. Durant les huit dernières années, le chiffre d’affaire de la mine d’Imider a marqué une forte tendance à la hausse. Il est passé d’un montant de 267,8 MDH à 1035,8 MDH. En huit ans, le Chiffre d’Affaire a presque quadruplé. Sa croissance annuelle moyenne -2004-2012 a dépassé le taux de 18,4%.

Cette bonne performance a été réalisée grâce à l’effort conjugué de plusieurs facteurs.

En 2005 et 2006 deux facteurs ont joué en faveur de la tendance à la hausse : la croissance du volume de la production et l’amélioration du prix de vente du minerai ; et ce malgré une légère baisse de la parité du dollar.

En 2007, l’année exceptionnelle de la baisse du chiffre d’affaires trouve une explication dans la baisse du prix de vente en dirham et du volume vendu engendré par des perturbations sociales.

En 2008, 2009 et 2010, la très bonne performance du chiffre d’affaire a été réalisée grâce à la hausse des volumes vendus engendrée par l’amélioration du climat social et par conséquent de la

<sup>20</sup>

En 2006 , « pour se rapprocher de sa clientèle, Managem a décidé de s’implanter en Suisse en y créant la filiale Manatrade. En rapprochant le Groupe de ses marchés, l’implantation de Manatrade en Suisse constitue un important levier de développement à l’international. » P25 Rapport annuel MANAGEM 2006.

Pour rappel : Managem détient 75% du capital de la SMI.

production et la montée du prix de vente de l'argent. Cette progression a été partiellement atténuée par la baisse du taux de change US\$/MAD (Dirham Marocain).

Les années 2011 et 2012 constituent deux années exceptionnelles en matière de progression forte du Chiffre d'Affaire. Les années 2011 et 2012 ont enregistré des hausses respectives de 8,5% et 28,94%. L'importante amélioration du prix de vente et de la rentabilité de la société ont compensé et de loin l'effet négatif de la baisse de la production.

Pour cette phase dite haussière, il faut noter que le chiffre d'affaire annuel moyen de la période dépasse **540 MDH**.

Sans les fortes réductions de la production respectivement de 23,5% en 2011 et de 8,5% en 2012 suite à l'arrêt de l'approvisionnement des eaux industrielles de l'usine<sup>21</sup>, les chiffres d'affaire auraient pu atteindre respectivement 1127,3 et 1701,7 MDH pour les années 2011 & 2012. La perte de la production, selon notre estimation, de **181,6 TM** en deux ans, a réduit les gains en termes de chiffre d'affaire d'environ **990 MDH**<sup>22</sup>.

### 2.3. Evolution des résultats d'exploitation et nets

L'évolution des résultats d'exploitation et nets dépendent de celle du chiffre d'affaire et des montants des charges supportées par la société aussi bien au niveau de la sphère de production qu'au niveau de celle de la commercialisation.

Graphe n°5 : Evolution du résultat d'exploitation et du résultat net de la SMI en MDH

Source : confectionné par l'auteur à partir des informations du tableau n°6 (voir annexe 7)

	Phase de régression	Phase de progression	
L'analyse de celui du chiffre d'affaire pendant les années une période de recul	R Exp annuel moyen : <b>100 MDH</b>	R EXP annuel moyen : <b>158 MDH</b>	comparable à la période de croissance des années 2005 à 2012. Elle est suivie d'une tendance notable à la hausse.
La tendance est	R net annuel moyen : <b>97 MDH</b>	R NET annuel moyen : <b>167 MDH</b>	

La tendance est enregistrée au cours des années 2000 à 2004. Le résultat d'exploitation et le résultat net ont reculé respectivement de 205,6 MDH et 118,8 MDH en 2000 à -17,6 et -22,2 MDH en 2004. Les bénéfices sont ainsi en retrait continu d'une année à l'autre pour devenir des pertes en 2004. La tendance à la baisse du chiffre d'affaire conjuguée à la progression des charges liées à l'exploitation suite aux hausses des tonnages traités et aux baisses des teneurs se sont répercutées négativement sur les résultats d'exploitation et nets de cette phase.

Mais, il faut noter que les résultats d'exploitation et les résultats nets réalisés durant les années 2000 à 2004 demeurent positifs. Leur cumul durant les cinq années (2000 à 2004) monte à **500 et 484 MDH** respectivement pour le résultat d'exploitation et le résultat net. Même en période de retrait des résultats, la SMI réalise annuellement en moyenne **100 MDH** de résultat d'exploitation et **97 MDH** de résultat net.

Ces performances seront encore améliorées durant la phase à tendance haussière. La période 2004 à 2012 est une phase de très bonnes performances pour la SMI, exception faite des années 2007 & 2008.

Pour toute la phase, le résultat d'exploitation et le résultat net ont progressé à rythme très rapide. De 2005 à 2012, leurs taux de croissance annuel moyen sont respectivement de 35,9% et 16,1%. Sous l'effet conjugué positif de l'amélioration du chiffre d'affaire et de la réduction importante du

<sup>21</sup>

<sup>22</sup> Conséquence du conflit qui oppose les dirigeants de la mine et la population de la région mobilisée et décidée pour défendre leurs droits historiques et lutter contre les nuisances provoquées par l'exploitation minière.

Voir annexe 6 : Méthode de calcul des pertes en termes de chiffre d'affaires des années 2011 & 2012.

prix de revient, le résultat d'exploitation et par conséquent le résultat net se sont amplifiés. Les résultats d'exploitation et nets annuels moyens de la phase se chiffrent à des sommes importantes. Ils ont atteint respectivement **158 MDH et 167 MDH**.

Les efforts réalisés en dépenses d'investissement destinées aux extensions et à la recherche et développement ont amélioré les ressources-réserves, la capacité de production, le volume de la production, le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation et net.

La SMI produit et accumule des richesses importantes.

### **Graphe n°6 : Indicateurs et croissance (Taux de croissance annuel moyen : TCAM en %) de richesse et de performances économiques et financières en MDH**

Source : Confectionné par nos soins sur la base des informations du tableau n°7 (annexe 8).

*En résumé, la SMI, entreprise d'exploitation minière, a pu en 5 ans (2008-2012) accumuler des richesses importantes et réaliser de fortes performances. Tous les indicateurs de richesse et de performance sont élevés et en croissance forte. La SMI dispose de moyens financiers et d'équipements pour effectivement contribuer notablement au développement humain et durable du territoire d'implantation.*

*Mais, au lieu de le faire, son mode d'exploitation et de gestion porte préjudice à la population riveraine et au territoire d'accueil. Les richesses accumulées, durant les années d'exploitation passées, se sont accompagnées de nocivités pour le territoire et de souffrances pour les populations.*

### **III. La SMI : Mode d'exploitation et de gestion préjudiciable pour les populations riveraines et le territoire d'implantation**

Le mode de production et de management de la société métallurgique d'Imider est axé sur le productivisme et l'augmentation des recettes financières. L'accumulation des richesses au profit des actionnaires ne se soucie pas de l'impact nocif que ce type de rationalité fait subir à l'environnement et à la population démunie de la région.

#### **1. Epuisement de la nappe phréatique et empoisonnement du territoire**

La production du minerai de l'argent de la SMI passe par un processus en trois phases :

- Abattage du minerai à l'aide d'explosif, c'est une opération totalement mécanisée ;
- Traitement du minerai, elle se déroule en 5 étapes : Concassage, Broyage, Flottation, Cyanuration et Précipitation ;
- Fusion du minerai.

Ce procédé de production, très mécanisé, accroît la capacité de production (300 TM/an) et surexploite la région, épuise la nappe phréatique, pollue le territoire et menace la vie de la population, de son bétail et empoisonne la biodiversité du territoire.

Le tonnage extrait et traité<sup>23</sup>, en croissance régulière, est très exigeant en eaux. Les canalisations d'eau partent de plusieurs puits et acheminent vers l'usine de la mine de très grandes quantités d'eau. Selon le rapport rédigé par les membres du CMA<sup>24</sup> en partenariat avec l'APMM-Maroc, section Tinghir, en novembre 2012, « La mine utiliserait 1555 m<sup>3</sup> d'eau par jour<sup>25</sup>, soit plus de 12 fois la consommation journalière de tous les habitants d'Imider »<sup>26</sup>. Le pompage de la ressource hydrique est excessif et tendra, avec l'accroissement de la capacité de production de la mine, à le devenir encore davantage.

La continuité de la surexploitation de la ressource hydrique à ce rythme constitue une menace réelle pour la vie de la localité. D'après le rapport du CMA et de l'APMM Maroc (Tinghir), les paysans de la commune d'Imider s'inquiètent du recul des niveaux d'eau de près de 60%. Les puits de la région tarissent. Les eaux se raréfient. Certaines exploitations productives sont devenues, de ce fait, inexploitable. Des centaines d'arbres fruitiers se sont desséchés<sup>27</sup>.

Plus encore, les eaux abondantes pompées de la nappe phréatique et utilisées pour le traitement du minerai par flottaison, cyanuration et précipitation deviennent très nocives. Elles sont très chargées par deux produits chimiques : le cyanure et le mercure. Les eaux usagées souillées par les produits toxiques sont jetées dans la nature et stockées à ciel ouvert. Elles provoquent la pollution du territoire et de la nappe. Les conséquences de ce comportement commencent déjà à se manifester sous différentes formes. Les paysans ont constaté la mort inexplicable des oiseaux, des animaux, des arbres et de la couverture végétale. « Ces eaux empoisonnées s'infiltrent dans la nappe phréatique, la contaminent, ce qui a provoqué la perte de plusieurs têtes de bétail et des maladies de la peau constatées chez les habitants d'Imider »<sup>28</sup>.

---

23

« Le tonnage traité s'est élevé à 406 668 tonnes à 503,9 g Ag/t (2011) contre 472 329 tonnes à 566,4 g Ag/t (2010) ». Voir Rapport annuel MANAGEM 2011 P 53. A compter de 2013, la capacité de production de la mine sera de 300 TM par an. Le tonnage extrait et traité pour produire les 300 TM argent atteindra :  $300 \times 1000000/500 = 600\ 000$  Tonnes.

24

#### Congrès Mondial Amazigh

25

Le volume des eaux extraites de la nappe par la SMI :

Par m <sup>3</sup> /jour	Par m <sup>3</sup> /mois	Par m <sup>3</sup> /an	1555	$567\ 648/12 = 47\ 308$	$1555 \times 365 = 567\ 648$
--------------------------	--------------------------	------------------------	------	-------------------------	------------------------------

Ce volume peut irriguer entre 60 et 80 Hectares d'exploitations agricoles plantées d'environ 10.000 palmiers dattiers.

26

Rapport rédigé par les membres du CMA en partenariat avec l'APMM-Maroc, section Tinghir, nov. 2012.

Rapport transmis au Rapporteur Spécial des Nations sur les droits des Peuples Autochtones, au Comité des Nations Unies pour les droits économiques, sociaux et culturels, à la Direction Maghreb de l'Union Européenne, au Parlement Européen et aux ONG.

27

D'après les habitants de la région, les ressources en eau ont commencé à se raréfier depuis la dernière décennie, quand la SMI a foré, en 2004, un nouveau puit d'une profondeur de 40 mètres, devenu la principale ressource hydraulique pour la mine d'argent. Plusieurs petits agriculteurs ont vu leurs puits se tarir et leurs plantations mourir. « Dès que nous leur avons coupé l'eau, le village a été normalement fourni et sans interruption », explique Omar Moujani. Voir **Sit-in de l'Eau à Imiter** POSTÉ PAR FAME2012 DÉC - 4 - 2011

28

Rapport CMA ; déjà cité.

La population de la commune, incapable de continuer à supporter l'injustice, le mépris et l'extraction des richesses sur les terres de leurs ancêtres, a pris conscience de la nécessité de se mobiliser pour réclamer leurs droits et lutter contre les injustices et les préjudices subis.

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2011, les habitants de la commune d'Imider ont lutté et combattent encore jusqu'à ce jour. Vingt-six mois de combat pacifique mené sous forme de Sit-In sur le mont Alebban<sup>29</sup> constitue le plus long Sit-In de l'histoire du Maroc. Durant toute cette période, selon les communiqués de presse, les solutions proposées d'en haut par les responsables de la mine et les pouvoirs publics sont en deçà de l'injustice et du préjudice subis<sup>30</sup> et sont souvent assorties de menaces, d'arrestations et d'intimidations<sup>31</sup>. La solution doit être globale et conforme aux exigences du développement humain et du développement durable du territoire.

## **2. Le risque d'accroître le dénuement d'une population (ayants droits) déjà indigente**

Environ 5000 personnes habitent les 7 villages (IGHRMAN) de la commune d'IMIDER. Ait-Mhend, Ait-Ali, Ait-Brahim, Anou N Izem, Izoumken, Taboulkhirt et Ikis de la grande confédération des Aït Atta vivent essentiellement de l'activité agricole vivrière (maraîchage, petites arboricultures et petits élevages).

L'existence de cette localité, située dans une zone désertique, est fortement dépendante des eaux des rivières, des puits et des Khettara (système d'irrigation souterrain). Les populations fournissent un effort surhumain et inouï pour soutirer à la nature inhospitalière quelques vivres destinés notamment à l'autoconsommation.

Le niveau de vie des populations de la localité est faible, la pauvreté est très élevée et le développement humain mesuré par l'Indice de Développement Humain (IDH) est déficitaire.

En 2004, les données statistiques du Recensement Général sur l'Habitat et la Population publiées par le Haut-Commissariat au plan (HCP) montre bien cette réalité. Le taux de pauvreté<sup>32</sup> de la commune d'IMIDER est de 47,23%. Cela signifie qu'environ la moitié de la population de la commune consomme moins de 272,6 DH par personne et par mois (moins de 28 USD). Cette somme est faible et ne peut même pas suffire à la satisfaction de certains besoins physiologiques (alimentation, hygiène, santé). Les autres besoins liés à l'épanouissement de l'homme risquent de ne pas être satisfaits même partiellement. Les problèmes de la scolarité, de la santé et de l'enclavement se posent avec acuité.

Le niveau de développement humain en a pâti de manière certaine. L'IDH se situe à environ 0,5 en 2004<sup>33</sup>. Cette commune souffre d'un déficit en matière de développement humain de 50%. Il doit

---

<sup>29</sup>

« Déterminés à lutter pour leurs droits, plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants construisent des abris de fortune au sommet du mont d'Aleban, à 1400 mètres d'altitude, en dépit des conditions climatiques rudes et des intimidations des autorités ». Voir Résistance berbère : La mine d'Imider (Maroc) 04 AOÛT 2012 | PAR [AMALINA](#).

<sup>30</sup> Le mont Aleban contient le plus grand réservoir d'eau qui alimente la mine.

<sup>31</sup> Lire la déclaration du Mouvement "Amussu : Xf Ubrid N96". « Amussu : Xf Ubrid N 96 » In article de Massin : Les habitants d'Imider dénoncent la manipulation de la société Managem du jeudi 6 décembre 2012.

<sup>32</sup> Voir Annexe 9 : Calendrier des luttes, manifestations et arrestations des habitants d'Imider.

<sup>33</sup> Le taux de pauvreté qui représente le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté relative. En 2004, ce seuil est de 1687 DH par mois pour un ménage moyen en milieu urbain (5,6 membres) et de 1745 DH par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

être comblé. Ce déficit touche les trois domaines qui composent l'Indice en question, à savoir la santé, le revenu et la scolarité.

Une grande responsabilité incombe aux propriétaires de la mine, aux pouvoirs publics et aux représentants locaux pour développer l'humain de cette région. Les populations habituées aux dures exigences du travail et aux sacrifices ont montré, durant des siècles, leurs capacités et leur patience pour vivre dans une région désertique. Elles sont encore capables de donner le meilleur d'eux même pour améliorer leur situation et celles des générations futures. Mais encore faut-il leur donner cette occasion.

Au lieu de contribuer avec responsabilité à l'œuvre de développement des populations, la SMI accentue encore leur misère et contamine et pollue leur territoire.

#### **IV. La SMI : Pour un mode d'exploitation et de gestion alternatif et partenarial axé sur le développement durable du territoire et des hommes.**

Les revendications des habitants de la commune d'Imider sont légales et légitimes.

Elles tirent leur légalité de leur conformité avec la stratégie globale de l'Etat. Elles ne débordent pas le cadre stratégique de la politique économique de l'Etat : Maroc vert, INDH, développement durable, Economie solidaire etc. Elles ne dépassent pas non plus le cadre stratégique de la bonne gouvernance et de la contribution des acteurs locaux, notamment les jeunes, à la gestion des affaires locales pour le bien-être de ses habitants. Elles s'inscrivent également dans la stratégie de l'Etat dans les domaines de la préservation de l'environnement et la lutte contre la désertification et la pollution. Elles convergent avec les articles de la nouvelle Constitution sur les droits de l'Homme, l'égalité des citoyens, le droit au développement à tous etc.

Elles acquièrent la légitimité du droit historique d'appropriation du territoire de leurs ancêtres. L'expropriation des territoires de tribu et de l'exploitation par l'Etat du protectorat et par l'Etat de l'indépendance par la suite, des ressources hydriques, minières, de carrières, forestières (...etc.) n'a jamais été acceptée par les ayants droits. Elle n'a jamais fait l'objet d'un consensus. Ce problème a fait et fait encore l'objet de luttes et de revendications. Il est à l'origine des souffrances, des arrestations, des emprisonnements, des tortures et de sous-développement humain et des territoires, notamment dans les régions de montagne. Ce problème persiste encore.

Cette situation ne peut perdurer. Elle interpelle une réflexion sur une autre vision du développement territorial et par conséquent sur un nouveau mode de gestion de la société au profit de la région et des populations riveraines sans oublier évidemment la continuité de l'exploitation minière de la société.

Dans cette perspective, la solution au problème de l'accès aux ressources dont les ressources minières, comme dans le cas d'Imider, doit être envisagée sous forme d'un projet global négocié dans le cadre d'un mode d'exploitation alternatif et partenarial. Mais la négociation sérieuse et fructueuse exige au préalable un accord sur les principes et les valeurs que tous les partenaires au projet doivent respecter.

C'est cette construction négociée d'un projet global commun entre les différents partenaires visant le développement humain et territorial auquel s'ajoute l'établissement des principes et valeurs qui doivent guider les partenaires durant les négociations et la gestion commune du projet en question que j'appelle : mode d'exploitation et de management alternatif et partenarial.

---

Il est inférieur à la moyenne nationale qui atteint 0,642.

Quels sont ces principes et valeurs ? Et quels sont les grands axes du projet global du développement humain et territorial pour la région d'Imider ?

## **1. Les principes et valeurs exigés pour faire aboutir le projet global du développement territorial**

Le temps de l'oppression, des intimidations, des tortures et des arrestations pour imposer un projet, des idées, un comportement, une injustice dans le but de tirer des avantages et un enrichissement immérité etc. est révolu. Ce mode de gestion des hommes et des territoires est incapable de résoudre les problèmes économiques, sociaux et culturels dont souffre la société marocaine. Cette manière de faire est dépassée.

L'avenir exige de réfléchir et d'agir ensemble et de manière innovante pour le bien de tous. Aucun projet ne peut se construire correctement sans le consentement et la contribution responsable des différentes parties prenantes.

Dans cette perspective, un accord sur les principes et valeurs est une exigence pour rétablir la confiance perdue, créer un climat serein, permettre aux idées de s'exprimer correctement sans entrave et sans crainte et convaincre les intervenants dans un espace donné que l'avenir se construit par la contribution et les sacrifices des intéressés.

Ces principes et valeurs, au moins au nombre de sept, sont les suivants :

- La sécurité physique et morale aux véritables représentants de la communauté ;
- Le non recours à la violence, aux intimidations, aux arrestations, aux tortures ;
- Le respect mutuel entre les partenaires aux négociations ;
- L'égalité des négociateurs représentant les différents partenaires ;
- L'écoute attentive des idées des différents partenaires ;
- Le respect des engagements donnés ;
- La neutralité positive des autorités publiques ;

D'autres principes et valeurs peuvent être proposés.

## **2. Pour un projet global négocié et géré selon une rationalité axée sur la productivité de la mine et le développement durable de l'homme et du territoire d'accueil**

Le conflit d'intérêt oppose les populations d'Imider, propriétaires et habitants du territoire, et les responsables de la SMI implantée dans ce territoire.

La SMI s'est accaparée l'exploitation minière d'argent et réalise des chiffres d'affaire et des bénéfices importants. Sachant que sa durée de vie (estimation de 2012) est d'environ 16 ans, son souci se limite à la recherche de l'augmentation de ces profits par la surexploitation des ressources. La rationalité du productivisme et de l'accroissement de la capacité de production l'emporte sur toute autre rationalité.

Après 16 ans d'extraction des richesses, durée de vie de la mine, que restera-t-il à la population et au territoire ? Il ne subsistera que les déchets nocifs, les cavernes, les tunnels ...etc.

L'empoisonnement, l'écroulement et l'érosion du territoire seront les legs qui continueront à menacer la vie des hommes, des animaux, des oiseaux et de la biodiversité des années durant.

Conscients de leur situation actuelle et de ce qui les attends dans l'avenir, les habitants d'Imider défendent leurs droits historiques, luttent contre la destruction de leur espace vital et aspirent à une vie meilleure. Leurs revendications sont légitimes et légales<sup>34</sup>. Le droit au développement humain, à

---

<sup>34</sup>

la préservation de l'environnement et à l'amélioration des conditions de vie dans leur territoire est un droit reconnu par la constitution et par le droit international.

Ainsi, les performances recherchées par les détenteurs de capitaux (actionnaires) ne sont pas celles souhaitées par la communauté propriétaire du territoire. Les premières se réalisent aux dépens des secondes.

Les revendications nombreuses des habitants peuvent être regroupées en six axes, autour desquels, les partenaires peuvent négocier et collaborer pour construire un projet global. Le mode d'exploitation et de management de ce projet sera défini en commun accord.

Les principaux axes du projet global, qui à mon sens pourra faire l'objet de négociation, sont les suivants :

- L'occupation de la terre de la communauté ;
- L'impact nocif de l'exploitation minière : pollution avec du cyanure et du mercure du territoire et de la nappe phréatique ;
- La surexploitation des richesses minières et celles des carrières et pompage excessif de la ressource hydrique de la nappe phréatique ;
- Le problème du développement humain et social des populations (revenus décents, santé, enseignement, infrastructures routières, communications, aménagements) ;
- La question du développement durable et convivial du territoire ;
- Le problème du mode d'exploitation et managérial des richesses du territoire.

Sans entrer dans le détail et sans vouloir anticiper sur les idées des intéressés, nous dirons seulement que l'avenir de la communauté d'Imider dépend de l'engagement de la SMI pour :

- Dépolluer les territoires contaminés et ce conformément à la convention relative à l'investissement conclue le 29 décembre 1986 (article 15) entre l'Etat et la société IMIDER (SMI)<sup>35</sup> ;
- Réduire la surexploitation des ressources (mines, eaux et du sable) et ce dans le but d'assurer la préservation de l'environnement et l'accroissement de la durée de vie de la mine à au moins une trentaine d'années ;
- Dépolluer les eaux usées extraites (1555 m<sup>3</sup>/jour), les stocker et les acheminer par le biais des canalisations pour irriguer les exploitations agricoles anciennes et celles qui pourraient être proposées par les habitants dans des projets agricoles futurs ;
- Réserver une partie du minerai argent aux projets artisanaux d'orfèvrerie et de bijouterie pour lesquels les jeunes artisans doivent être formés au préalable selon les normes internationales ;
- Contribuer par sa logistique, sa finance et la gestion rationnelle de l'exploitation des ressources à tous les projets économiques, sociaux et culturels proposés par la population. La nature de l'engagement et l'enveloppe budgétaire annuel qui devrait être réservées aux projets proposés feront l'objet d'un accord commun entre les partenaires.

Il dépend, encore plus, de la mobilisation et du travail sérieux des habitants d'Imider et, surtout, de sa jeunesse pour :

---

Voir annexe 10 : Les revendications des habitants d'Imider.

35

Conformément à la convention relative à l'investissement conclue le 29 décembre 1986 (article 15) entre l'Etat et la société IMITER (SMI), celle-ci s'engage « à prendre toutes les mesures adéquates pour éviter la pollution que pourrait engendrer son activité et à tout mettre en œuvre pour la lutte contre les effets des produits nocifs, notamment le cyanure et le mercure ». Voir RA MANAGEM 2003 P 31.



- Concevoir des projets économiques (générateurs de revenus), sociaux qui conviennent au savoir-faire des habitants, à l'environnement, au climat et aux richesses naturelles de la région et qui devraient être financés et soutenus annuellement par la SMI ;
- Concevoir des projets sociaux (habitats, santé, enseignement), culturels et sportifs (Théâtre, cinéma, festivités, différents sports et organisation des tournois etc.) qui devraient être financés et soutenus annuellement par la SMI ;
- travailler et se former aux nouvelles méthodes d'exploitation, de production et de management dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat (orfèvreries et bijouteries etc.) et des services liés aux projets à réaliser.

Il dépend de l'engagement des deux partenaires (SMI et Habitants) pour gérer ensemble, dans le cadre d'une institution de management (à créer), le projet global qui sera conçu en commun accord.

Les idées ci-dessus sont avancées pour servir de plateforme à toute négociation sérieuse pour solutionner un problème très délicat et qui est source de tension depuis plus d'un quart de siècle. Ceci étant dit, tout reste à faire, les acteurs, intéressés directement par la question comment gérer en commun une richesse pour le bénéfice de la région et de sa population, sont capables d'améliorer cette réflexion et détailler les différents axes. La construction de l'avenir est une œuvre commune.

## ANNEXES

**Annexe 1 :** La consultation des rapports annuels de MANAGEM et des communiqués des résultats de la SMI depuis 2002, a permis de collecter les données rapportées dans la tableau n°1.

Tableau n°1 : Stocks des réserves et nouvelles découvertes des ressources réserves (Tonnes Métal (TM))

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nouvelles Découvertes	750				453	492	700	614	432	500		587
Total Global réserves	3723	3488	3059	2948	2997	3019	3361	3671	3755	4035	4203	4538

Sources : Rapports annuels de MANAGEM 2003 à 2012 et Communiqué des résultats de la SMI du 22/03/2002 pour l'année 2001

### Annexe 2 :

Tableau n° 2 : Croissance de la capacité de production en TM argent par an

	1988 à 1994	1994 à 2012	2013 à 2021
	40	120	200
			300

Source : différents rapports annuels de MANAGEM

**Annexe 3 :** Les différents rapports de MANAGEM consultés offrent les données suivantes.

Tableau n°3 : Evolution de la durée de vie de la SMI en années d'exploitation

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Durée de vie (En années)	15	14	14	13,5	15	14,3	15	16,3	16,33	17,54	18,3	15,13

Source : différents rapports de MANAGEM 2003 à 2012 et communiqués sur les résultats annuels de la SMI

**Annexe 4 :** La production de la SMI, mesurée en tonnes métal d'argent (TM), est publiée annuellement dans les rapports de MANAGEM. La série présentée, ici, provient de l'étude des dits rapports pour les années 2003 à 2012.

Tableau n°4 : Evolution de la production de la SMI en TM

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production	219,6	153,9	166,0	181,9	186,1	168,3	194,4	210,1	243,1	186,1	170,4

Source : Confectionné par nos soins à partir des données des rapports annuels de MANAGEM de 2003 à 2012

**Annexe 5 :** La consultation des communications annuelles sur les résultats des exercices et les Etats financiers de la SMI nous ont permis de construire le tableau 5

Tableau 5: Hausse du Chiffre d'Affaires et des résultats de la SMI

(Millions Dirhams: (MDH)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chiffres d'affaires	474,8	465,8	391,6	310,9	267,8	327,5	375,2	251,6	332,4	466,0	739,8	802,7	1035,8

Source : communiqués annuels sur les états financiers de la SMI (Mars de chaque année)

**Annexe 6 :** Méthode de calcul de la perte en termes de Chiffre d'affaires en MDH pour les deux années 2011 & 2012.

Les perturbations sociales et l'arrêt de l'approvisionnement en eaux industrielles engendrent une perte en termes de chiffre d'affaires de 990 MDH.

Si en 2011 & 2012, la société poursuit sa production normalement au rythme de croissance (6,92%/an en moyenne) des années 2006-2010 et par application des prix de vente en DH/T des années 2001 & 2012, le gain supplémentaire que pourrait réaliser la SMI sera de : 990 MDH en deux ans.

Détail de calcul	2011	2012	Perte des deux années en Chiffre d'affaires
Production en TM	186,1	170,4	
Production Vendue en % de la Production	99%	99%	
Production Vendue en TM	183	168	
Chiffre d'Affaires réalisé en MDH	802,7	1035,8	
Prix de vente calculé en DH/T	4,386	6,165	
Perte estimée de la Production en TM à cause du conflit	74	108	
Perte estimée en termes de Chiffre d'Affaires en MDH	324,589	665,871	<b>990,460 MDH</b>

**Annexe 7 :** Les données sur les résultats d'exploitation et nets sont tirés des états financiers communiqués par La SMI. Leurs collectes a permis de construire le tableau n°6

Tableau 6: Evolution du résultat d'exploitation et du résultat net

(en MDH)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Résultat d'exploitation	205,6	177,8	102,8	31,4	-17,6	59,0	83,6	-49,4	-17,9	78,6	284,0	322,4	505,5
Résultat net	118,8	223,0	74,0	90,3	-22,2	165,92	31,8	-62,4	7,6	147,9	221,2	350,5	471,3

Source : Etats financiers et communiqués annuels des dirigeants de la SMI (Mars de chaque année).

## Annexe 8 :

Tableau n° 7 : Indicateurs de Richesse et de performances économiques et financières

En MDH	2008	2009	2010	2011	2012	TCAM* en %
Production de l'exercice	410,08	519,08	825,655	962,579	1235,789	31,8
Valeur Ajoutée de l'exercice	179,23	294,295	514,074	581,939	794,438	45,1
Excédent Brut d'Exploitation	89,5	197,73	405,704	455,555	656,655	64,6
Résultat d'exploitation	-17,9	78,6	284	322,4	505,5	86,0
Résultat Net	7,6	147,9	221,2	350,5	471,3	180,6
Capacité d'Autofinancement	27,318	210,868	355,283	480,409	606,029	117,0

\*TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen

Source : confectionné par nos soins partir des données des Etats financiers de la SMI

## Annexe 9 : Calendrier des luttes, manifestations et arrestations des habitants d'Imider.

Mars 1986 : Manifestations des habitants durant trois jours pour revendiquer l'arrêt des opérations de creusage d'un puits à proximité des champs agricoles. Six habitants ont été arrêtés et emprisonnés pendant un mois sans jugement.

Janvier 1996 : Sit-In de 45 jours des habitants pour s'opposer à la surexploitation des ressources hydriques, minières et des carrières (sables) et à la pollution du territoire et également pour lutter contre la marginalisation de la région etc. Interventions des forces de l'ordre, arrestation et torture de 21 personnes dont deux femmes. Accusés d'être des rebelles et des révoltés (chef d'accusation), le tribunal d'Ouarzazate les a condamnés à des peines de prison allant de 1 à 2 ans.

Les manifestations et les contestations ont repris en 2004 et 2010 ;

Août 2011, Sit-In sur le mont Aleban a duré 26 mois. Encadré et mobilisé par « Amussu : Xf Ubrid N 96 » (le mouvement ; « sur la voie de 96 ») le Sit-In continu jusqu'à ce jour. Au lieu de négocier avec les habitants pour trouver une solution au problème, les pouvoirs publics, recourent aux menaces, intimidations, arrestations et accusations fallacieuses. Mustapha Ouchtoubane arrêté le 05/11/2011 est entrain de purger les quatre années de prison dans la ville d'Ouarzazate.

## Annexe 10 : Les revendications des habitants d'Imider sont, entre autres :

- La réalisation d'une étude scientifique indépendante sur les externalités négatives produites par la mine ;
- La Mise en place par la SMI de dispositifs capables de réduire la pollution ;
- L'investissement d'une part des bénéfices dans la création d'infrastructures sociales ;
- L'embauche prioritaire des chômeurs locaux.
- La question de l'illégalité de l'occupation des terres collectives par la mine a également été posée ;
- Limitation des eaux extraites de la nappe à un volume qui ne porte pas préjudice aux habitants de la commune ;
- Trouver une solution au problème de stockage des eaux usées et des déchets solides issus de l'exploitation minière ;
- Contribution de la SMI à la formation des étudiants pour améliorer leur compétence dans les différents domaines scientifiques et techniques ;
- Contribution de la SMI aux reboisements des carrières pour limiter l'érosion et l'écroulement des sols et aussi pour protéger les exploitations agricoles menacées ;
- Participation de la SMI au développement de la région et ce par la contribution à la création des projets générateurs de revenus, des projets culturels, sportifs ... en collaboration avec la société civile de la région ;

- Contribution au désenclavement de la région par l'amélioration du réseau routier entre les villages de la commune et avec l'extérieur et par l'amélioration du réseau électrique et de l'eau potable ;
- Soutenir et créer des coopératives de concession (fournitures du sable pour la mine).

Source : notre traduction de l'arabe des revendications telles que publiées par les militants du mouvement « mouvement sur la voie de 96 » « **Amussu : Xf Ubrid N 96** ».